

Délibération 2025 / 07-04

L'an deux mil vingt-cinq le trois juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Didier LASSECHERE, Jean-François CHAMPEAU, Christian FAUGERON, Jean-Jacques BORD, Maurice BESSE, Anthony BUYS, Arnaud PICOUT, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mireille RECONDU.

Étaient absents excusés : Mr Jacques FAURE (procuration Raymond RABETEAU).

Étaient absents : Mme France-Noëlle GIMENEZ.

Secrétaire de séance : Mr Didier LASSECHERE.

* * * * *

BUDGET ASSAINISSEMENT : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1
Ouverture de crédits

- **Vu** les inscriptions au budget primitif 2025 du budget assainissement,
- **Considérant** l'insuffisance de crédits du budget assainissement en section de fonctionnement,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de procéder à l'ouverture suivant au budget assainissement 2025 :

FONCTIONNEMENT (Ouverture de crédits) :

D : 6588 Autres charges diverses de gestion courante	+	10 500.00 €
R : 7588 Autres	+	10 500.00 €

- **charge** Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, le 03 juillet 2025.

Le Maire,

Raymond RABETEAU

